

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_013 | Bibliographies diverses. Pauvreté. Hermaphrodites. Anormalité. Criminalité. Onan](#)[CollectionBoite\\_013-5-chem | Marie Le Marcis. Item](#)[\[Marin le Marcis, hermaphrodite 23\]](#)

## [Marin le Marcis, hermaphrodite 23]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb013\_f0540

SourceBoite\_013-5-chem | Marie Le Marcis.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

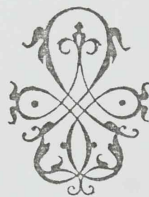
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

le refert de ceux qui sentent ce qui en est : à quoy aurois-je recours, sinon à la formation des parties, lesquelles mesmement peuvent estre remarquées après le décès, pour contraindre les plus stupides et incrédules à croire ce qui est de la vérité ?



## CHAPITRE LXXV.

*Argument prins du plus grand au plus petit, sur l'évènement des choses fort miraculeuses, ausquelles sommes contrains adjouster foy.*

QUAND nous lisons dans Lycostène, en son livre des *Chroniques et prodiges*, qu'en l'an 1233 il nasquit un enfant cornu dans les Alpes : et qu'on nous remet devant les yeux, qu'il y a eu n'aguères un homme vivant, beuvant, et mangeant, lequel a porté une corne congénite en la teste : et on nous réfère qu'il y en a un autre jouyssant encores de ceste lumière de vie, au Royaume de Polongne, lequel a une dent d'or en la bouche, dont ainsi comme des autres il se sert à l'attrition et manducation des viandes, dont il se nourrit journellement. Choses qui m'ont esté référées par nombre infini de personnages dignes de foy, et signamment par deux Gentils-hommes Polonois, qui venus en ce Royaume tant pour l'étude des loix, que pour voir et remarquer les choses les plus rares, sur ce qu'ils faisoient séjour en ceste ville, attendans la commodité de leur embarquement pour faire retour en leur pays : l'un d'iceux, saisi d'une fièvre continue, autant violente qu'il est possible de raconter, m'ayant appelé pour l'assister, recouvert qu'il eust sa pristine santé, ils me jurèrent, pour attestation de vé-

